



Genre

Combat militant
essentiel

Adapté pour les niveaux

À partir de la 4^e

Disciplines concernées

EMC · Français ·
Histoire-géographie

Les Femmes du bus 678 [678]

Un film plus que jamais indispensable pour faire réfléchir les élèves aux problèmes de harcèlements et de violences faites aux femmes et au-delà, à la liberté fondamentale de chaque individu à mener une vie autonome, hors de toute domination.

Réalisé en 2009, **Les Femmes du bus 678** annonçait la place importante prise par les femmes en 2011, durant le Printemps arabe ; leurs appels à la justice, à la liberté et à la dignité, ont résonné dans tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Mohamed Diab a suivi en 2008 l'un des rares procès pour harcèlement en Égypte, celui de Noha Rushdi, qui a fait condamner son agresseur à trois ans de prison. Il a multiplié les entretiens avec des victimes, analysé des cas issus de milieux sociaux différents et tiré quelques conclusions : « En Égypte, le harcèlement sexuel prospère sur trois facteurs : la foule et la promiscuité dans les espaces publics ; la pauvreté, qui empêche les jeunes couples d'acheter un logement et crée une grande frustration sexuelle ; enfin, la honte qui pèse sur les victimes. Elles craignent de dénoncer

leur agresseur et le harcèlement est nié. À l'époque, une enquête avait montré que deux tiers des hommes s'en étaient rendu coupables d'une manière ou d'une autre, et que 98% des femmes étrangères de passage en Égypte, et 83% des femmes égyptiennes en avaient été victimes. J'ai été stupéfait de ce que je découvrais ! J'en ai tiré le scénario d'un court-métrage, qui est à peu près l'histoire de Fayza, telle qu'on la voit dans le film terminé. Je l'ai proposé à Bushra, une chanteuse très populaire, et c'est elle qui m'a proposé d'en faire un long métrage, et de le produire. C'est elle qui a cru en moi. » À propos des **Femmes du bus 678**, Paolo Coelho a écrit qu'il « devrait être obligatoire pour tous les hommes de le regarder. » ♪



Un film de **Mohamed Diab**
Égypte · 2010 · 1h40

La lutte de trois femmes, d'origine sociale différente, contre la violence quotidienne que leur font subir les hommes : Fayza, mère de famille portant le voile subit les attouchements masculins dans des bus bondés ; à la suite d'une agression au sortir d'un match de football, Seba a créé un cours d'autodéfense ; Nelly, adepte du stand-up, est la première femme égyptienne à avoir déposé plainte pour harcèlement sexuel...

Scénario Mohamed Diab
Musique Hani Adel – Avec Nahed El Sabai (Nelly), Bushra Rozza (Fayza), Nelly Karim (Seba), Omar El Saeed (Omar), Bassem Samra (Adel), Ahmed El Fishawy (Cherif), Maged El Kedwany (Essam)

Égypte : chronologie du Printemps arabe à aujourd'hui

Il est indispensable de rappeler que la situation que décrit le film - temps du récit et temps de la caméra coïncident – anticipe de peu ce qu'a été la Révolution de 2011 en Égypte. Il s'agit aussi de mesurer ce qu'il en est aujourd'hui après les bouleversements politiques qu'a connus le pays.

2008 Premier procès pour harcèlement sexuel en Égypte intenté par Noha Rushdi.

2011 Les manifestations sur la place Tahrir commencées le mardi 25 janvier, à l'occasion de la fête « de la police », avaient pour mots d'ordre le départ du pouvoir du président Moubarak, la lutte contre la corruption et l'instauration au plus vite d'un régime politique démocratique. Durant les premiers jours, les femmes ont pu clamer leurs droits, vivre au-dehors avec les hommes sans être harcelées. Les premiers manifestants étant plutôt des idéalistes, unis par un même désir de démocratie, elles ont d'abord été respectées mais ensuite, elles ont parfois connu des cas de harcèlement et de viols, tout comme des journalistes étrangères.

LE 11 FÉVRIER, Moubarak démissionne, deuxième dirigeant à être emporté par le « Printemps arabe », après le Tunisien Zine El Abidine Ben Ali.

DE NOVEMBRE 2011 À JANVIER 2012, lors des législatives, les islamistes remportent près des deux tiers des sièges de députés, dont un peu plus d'un tiers pour les Frères musulmans.

LE 30 JUIN 2012, le candidat des Frères musulmans Mohamed Morsi devient le premier président égyptien élu démocratiquement (51,73%) mais en juillet 2013 il est destitué par l'armée, après des manifestations de masse.

FIN 2013, la confrérie des Frères musulmans est déclarée illégale.

LE 28 MAI 2014, Abdel Fattah al-Sissi remporte comme prévu une victoire écrasante (96,9%) à la présidentielle, mais avec une abstention de 53%. En mars 2018, M. al-Sissi est réélu (plus de 97%) lors d'une élection sans surprise.

EN MAI 2018 a lieu le procès d'Amal Fathy, une militante activiste de la « révolution de papyrus » qui critiquait l'échec du gouvernement à protéger les femmes et avait publié sur Facebook une vidéo du harcèlement qu'elle avait subi dans la rue. Condamnée en septembre 2018 à deux ans de prison pour « diffusion de fausses nouvelles dans l'intention de nuire à l'État égyptien et pour possession de matériel "indécet". »

EN 2019, une révision constitutionnelle, controversée mais approuvée par référendum, fait passer le deuxième mandat de M. al-Sissi de quatre à six ans, portant son terme à 2024. Il pourra même se représenter à un troisième mandat de six ans, en 2024. Les ONG, et notamment Amnesty International, accusent le pays de mener une répression croissante sur toute forme d'opposition, islamiste ou libérale.



1. Célébrations sur la place Tahrir après la déclaration d'Omar Soliman concernant la démission de Moubarak. 11 février 2011.

2. Image extraite du doc *La Révolution des femmes, un siècle de féminisme arabe* de Ferial Ben Mahmoud (© Drôle de trame).

Égypte : une lente révolution sociétale en marche

Le féminisme arabe n'est pas un phénomène nouveau, mais un mouvement vieux de plus d'un siècle, inscrivant les femmes dans les divers projets de libération, de modernisation et d'évolution sociale et sociétale de leur pays. Ainsi, en 1919, lors de la révolution égyptienne, c'est un enjeu de l'unité nationale face au protectorat britannique. Entrevues par Ferial Ben Mahmoud pour son documentaire **La Révolution des femmes, un siècle de féminisme arabe** (2014), des chercheuses comme les historiennes Sophie Bessis ou Latifa Lakhdar expliquent que des esprits éclairés tels le Tunisien Tahar Haddad (1899-1935) ou l'Égyptien Qasim Amin (1865-1908) voyaient dans l'émancipation de la femme le fer de lance de la modernisation. Habib Bourguiba, président de la République tunisienne de 1957 à 1987, et Nasser à la

tête de l'Égypte de 1956 à 1970, avaient fait leurs ces idées. Mêlant images d'archives et interviews, le film retrace les grandes étapes d'une histoire encore largement inédite, méconnue des Arabes comme des Occidentaux et dresse un panorama de la condition des femmes dans différents pays (Tunisie, Égypte, Algérie, Maroc, Arabie Saoudite et Liban), soulevant des problématiques dont la place est centrale aujourd'hui. Mais le Printemps arabe a suscité des désillusions, notamment en ce qui concerne le statut de la femme : « Comment les femmes arabes parviendront-elles à bouleverser des sociétés cadenassées par le sexisme et par le patriarcat ? » s'interroge Ferial Ben Mahmoud. Pour se battre contre les discriminations, le féminisme arabe emprunte des chemins différents selon les pays.

La représentation des femmes dans les cinématographies du Proche-Orient

Les femmes dans les cinémas arabes, mais aussi dans les cinémas turc ou israélien, sont de plus en plus présentes. Devant la caméra mais derrière aussi, et les rôles qu'elles tiennent dans la société, les postes qu'elles occupent, ont beaucoup changé. Les femmes de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), et particulièrement les femmes musulmanes, sont souvent encore aujourd'hui victimes de stéréotypes de la part de l'Occident, qui les perçoit comme étant des êtres opprimés, faibles, incapables d'influer sur leur sort et enfermées dans une société incapable d'évoluer.

Pourtant, dans les sociétés arabes d'après-guerre, des femmes puissantes, icônes intemporelles, divas adulées aux carrières exceptionnelles dans la chanson et au cinéma, se sont imposées du Caire à Beyrouth, du Maghreb à Paris, incarnant une période d'effervescence artistique et intellectuelle, une nouvelle image de la femme (voir l'exposition de l'Institut du Monde arabe en 2021).

Aujourd'hui, le constat de la situation de non-droit des femmes, au sud de la Méditerranée est sans ambiguïté. Depuis plusieurs années, la production cinématographique de ces pays place au centre de sa réflexion le constat de cette situation et en permet une approche plus nuancée, aussi bien chez les réalisateurs que chez les réalisatrices. La thématique des droits des femmes est très présente dans le cinéma du Proche et Moyen-Orient avec de nombreux succès internationaux. Cette prise de conscience est issue des revendications de plus en plus fréquentes par des groupes de femmes qui aspirent

à une réelle égalité et combattent les violences d'une société demeurée patriarcale.

Dans un documentaire de 2014, **La Révolution des femmes : un siècle de féminisme arabe**, la réalisatrice Feriel Ben Mahmoud rappelait que les revendications des femmes arabes ne datent pas du Printemps arabe mais trouvent leurs racines dans les réflexions de penseurs et de féministes tout au long du XX^e siècle. Formée à la réalisation de films documentaires aux Ateliers Varan, elle a réalisé plus d'une dizaine de films pour la télévision : **Tunisie, histoire de femmes** (2005) qui retrace l'exception tunisienne en matière de condition féminine, **Oum Kalthoum, l'astre de l'Orient** pour France 3 en 2008, **Tunisie, année zéro** (2011) et **Tunisiennes, sur la ligne de front** (2013).

Candidate en campagne dans le film *The Perfect Candidate* d'Haifaa al-Mansour.



PORTRAIT

Mohamed Diab

Mohamed Diab, né en 1978 à Ismaïlia (Est du Caire), est l'un des plus importants jeunes scénaristes en Égypte. Diplômé de la Faculté de commerce et gestion, il travaille au Caire dans une banque étrangère mais, en 2004, il vend son premier script. Sa passion pour l'écriture et le cinéma le pousse à partir aux États-Unis en 2005, pour étudier le scénario à la New York Film Academy. Il écrit plusieurs scénarios : **Real Dreams** (2007), **The Island** (2007), **The Replacement** (2009) et **Congratulations** (2009). En 2011, il reçoit un prix Webby pour son rôle dans la révolution égyptienne.

En 2010, il tourne son premier long-métrage **Les Femmes du bus 678**, pour lequel il obtient les Prix du public et du Jeune public, au festival Cinémed de Montpellier en 2011. Dans l'entretien du dossier de presse, Mohamed Diab explique les raisons pour lesquelles

il a réalisé ce film. Tel un documentariste, il a suivi en 2008 l'un des rares procès pour harcèlement en Égypte, celui de Noha Rushdi, qui a fait condamner son agresseur à trois ans de prison. Il a multiplié les entretiens avec des victimes, analysé des cas issus de milieux sociaux différents et tiré quelques conclusions : « *En Égypte, le harcèlement sexuel prospère sur trois facteurs : la foule et la promiscuité dans les espaces publics ; la pauvreté, qui empêche les jeunes couples d'acheter un logement et crée une grande frustration sexuelle ; enfin, la honte qui pèse sur les victimes. Elles craignent de dénoncer leur agresseur et le harcèlement est nié.* » Pour lui le harcèlement sexuel n'a « rien à voir avec l'islam. » « *La preuve ? Les deux autres pays où le harcèlement est devenu un fléau sont le Mexique et l'Inde. Le terreau, ce sont les conditions économiques.* » Il affirme encore : « Je



Distributeur © Pyramide films.

suis musulman, pratiquant et laïc. Je suis pour la liberté d'expression et l'égalité entre les hommes et les femmes. À aucun moment le Coran ne dit qu'il faut traiter les femmes comme des êtres inférieurs. [...] Tant que la pauvreté n'a pas disparu, il faut que les victimes osent porter plainte. C'est la solution de court terme pour faire reculer le harcèlement. » Depuis, il a réalisé trois autres films : **Eshtebak** (2016), **Amira** présenté à Venise en 2021 et **Moon Knight** (2022) pour les studios Marvel.

Les protagonistes du récit : trois situations sociales, un combat commun

FAYZA

Fonctionnaire issue d'un milieu plutôt modeste, elle est confrontée chaque jour à la promiscuité des transports en commun et à un harcèlement insidieux, lorsqu'elle se rend à son travail. Souvent, elle descend pour continuer à pied et arrive en retard ou elle prend un taxi, ce que lui reproche son mari, policier, auquel elle n'ose rien dire. Mère de famille traditionaliste voilée, elle est celle qui réagira d'une façon de plus en plus violente face à ces humiliations. C'est aussi celle qui présente le plus de contradictions dans son combat, reprenant à son compte les discours rétrogrades masculins lorsqu'elle reproche à Seba et Nelly leur comportement et leurs vêtements modernes. Traumatisée, elle réagit de manière absolument individuelle, se plaçant uniquement sur le plan de la vengeance et non sur celui de la justice et d'un combat pour l'égalité des droits.

SEBA

Bourgeoise émancipée, mariée à un médecin, elle subit une tentative de viol lors d'un match de foot, prise dans la tourmente virile d'une foule excitée. Mohammed Diab raconte que le mari de l'actrice ne voulant pas qu'elle tourne cette scène de stade, le soir d'une victoire de l'équipe d'Égypte sur celle d'Algérie, il a fait appel à une doublure dont le visage était maquillé aux couleurs de l'Égypte, mais « la

foule était si dense, l'excitation à un tel degré, qu'elle a réellement failli se faire violer et n'a dû son salut qu'à l'intervention de l'acteur et de l'équipe de tournage. »

Après l'agression qui a provoqué sa fausse couche, Seba crée à la télévision un cours d'auto-défense pour les femmes harcelées. Devant la réaction peu solidaire de son mari, elle entame une procédure de divorce et lui demande de la répudier. C'est sans doute la femme qui s'interroge le plus sur la légitimité des actes de représailles entrepris.

NELLY

Ce personnage a été inspiré à Mohamed Diab par Noha Rushdi, la vraie protagoniste du premier procès pour harcèlement en Égypte. Jeune fille moderne, issue d'un milieu favorisé, elle rêve d'une carrière dans la « stand-up comedy », tout comme son fiancé qui aspire à quitter l'emploi qu'il occupe dans une banque.

Malmenée et renversée dans la rue par un automobiliste plus qu'entrepreneur, c'est elle qui va déclencher le « scandale » en portant plainte, malgré les réticences de sa mère et surtout de sa belle-famille. Avant le procès, elle subit un intense harcèlement téléphonique sur son lieu de travail mais son énergie et sa colère lui permettent de tenir bon et de résister à toutes les formes de pression, sans concession. Ses convictions féministes et ses revendications de justice et de

liberté obtiendront finalement le soutien de son fiancé, Omar, qui semblait pourtant plus favorable aux compromis.

LES PERSONNAGES MASCULINS

sont aussi dessinés avec vigueur, et leur présence, moins forte que celle des femmes, n'est pas secondaire pour autant. Leurs réactions sont très différentes, marquées surtout par un écart de génération. Les deux maris, Cherif, médecin, marié à Seba, et Adel, policier marié à Fayza, sont à peu près du même âge et ne sont d'aucun secours pour leurs épouses. Chérif, malgré ou à cause de son éducation rigide, ne peut surmonter son dégoût devant l'agression de sa femme ; Adel, lui, ne supporte pas la frustration que lui impose Fayza et se transforme à son tour en harceleur.

Pour le réalisateur « *c'est la question épineuse de la masculinité en Égypte, ou plus largement dans les pays arabes. Là encore cela n'a rien à voir avec l'Islam, mais remonte à une tradition plus ancienne. L'image de la masculinité est faussée, déformée. Rien ne doit arriver à votre femme, même si ce n'est pas de sa faute. Des tas d'Égyptiens réagiraient comme Chérif, jugeant leur compagne "souillée". Évidemment il faut changer cet état d'esprit...* »

Seul Omar offre une image positive et se montre solidaire de sa fiancée dans son combat pour faire condamner l'agresseur, sans doute parce que tous les deux, plus jeunes, ont une vision de la vie occidentalisée, plus égalitaire. Le seul homme qui semble réellement évoluer est l'inspecteur de police qui, au départ, est seulement soucieux de rétablir l'ordre en coinçant la coupable des agressions dans les bus, et qui sous le coup du décès de sa femme et de la naissance de sa fille va comprendre et ressentir profondément le désarroi des femmes ; mais légaliste, il ne peut rien faire tant qu'aucune plainte n'est déposée.



Un film choral à la structure singulière

Le réalisateur nous propose un film qui entrelace des parcours et des temporalités différents : la première partie suit les héroïnes, en procédant par récits individuels juxtaposés qui ne suivent pas l'ordre chronologique, chacun étant signalé par un encart temporel (« *Un an plus tôt* » – « *Un mois plus tôt* » – « *Deux semaines plus tôt* »). Dans un premier temps, cette absence de linéarité dans le récit peut décontenancer les élèves et il conviendra sans doute de les préparer à cette forme de cinéma un peu différente de celles qu'ils ont l'habitude de rencontrer. Après la rencontre des trois personnages, point essentiel du récit, la narration se déroule de façon beaucoup plus classique, avec toutefois l'utilisation fréquente du montage parallèle. Plusieurs choix du cinéaste sont notamment importants à repérer. Tout d'abord,

la multiplication des fondus au noir dans la première partie du film en guise de transition. Par ailleurs, certains indices qui peuvent sembler anodins permettent par la suite de reconstituer le récit fragmenté : par exemple, les figurines de danseurs aperçues dans le générique sont ensuite évoquées par la cliente de la boutique d'artisanat d'art de Seba, et on les retrouve dans la voiture de son mari. Furtivement, à la séquence 27, on se demande si Fayza prend un tube de rouge à lèvres ou si simplement elle l'effleure machinalement, mais lorsque son mari rentre blessé, on se rend compte qu'elle s'était réellement maquillée, sans doute pour une réconciliation... qui ne se fera pas. Le bijou circulaire en cuivre que fabrique Seba, et qu'arbore Fayza par la suite, prendra toute sa signification lorsque cette dernière l'arrachera de

son cou pour le lui rendre violemment. D'une manière générale, les répliques prononcées au cours de champs-contre-champs dont le rythme s'accélère pour traduire la tension dramatique, ne prennent sens qu'a posteriori. Très habilement, Mohamed Diab intègre de manière allusive un certain nombre d'éléments informatifs issus de son enquête pour éclairer les comportements de ses personnages. Enfin, les trois scènes initiales d'agression de Fayza, Seba et Nelly, sont toujours filmées de la même manière : la violence se traduit par une multiplication de plans de plus en plus brefs, sans doute tournés par une caméra au cœur même de l'action, caméra à l'épaule ou avec la steady-cam. Tout est mouvement tourbillonnant et accéléré, ce qui dénote là encore un travail de montage très minutieux.

SÉQUENCES-CLÉS

Le poids des traditions

Plusieurs séquences-clés mériteraient d'être analysées ou simplement débattues avec les élèves : deux d'entre elles, successives dans la continuité dramaturgique du film, condensent la différence de point de vue entre les trois victimes et cristallisent l'émotion du spectateur : Fayza rejoint Nelly au centre culturel pour son spectacle de stand-up. Lorsque Seba arrive, Nelly leur annonce son projet d'assumer seule leur combat et de passer à l'action. Les trois femmes s'affrontent sur la portée et la nécessité de leur acte justicier. C'est la rupture violente de leur solidarité [01:20:02 à 01:24:51]. Puis c'est, sur scène, le récit de son agression par Nelly, d'abord sur un ton léger et avec le sourire. Dans la salle, les hommes s'esclaffent, sauf son fiancé Omar, assis au premier rang. Les filles ne rient pas non plus. L'émotion gagne Nelly, le regard d'Omar traduit sa prise

de conscience [01:24:52 à 01:27:10]. La troisième séquence importante, presque à la fin du film, se situe au tribunal, lors du procès au cours duquel le juge examine la plainte de Nelly et lui demande si elle veut abandonner les charges contre son agresseur [01:33:50 à 01:35:28]. Dans l'assistance, les réactions (échange de regards entre Seba et Fayza, sourire de l'inspecteur) apportent une lueur d'espoir.

RUPTURE DE SOLIDARITÉ FÉMININE

Toute la séquence se situe en intérieur, dans la semi-pénombre de la coulisse, mais une réplique de Fayza (« *retrouver mes enfants* ») permet de situer la scène en fin de journée. À partir de l'échange entre les trois femmes, qui révèle leur personnalité profonde, la séquence dure 3'17 et compte 60 plans. Dans la coulisse, un plan de demi-ensemble

montre Omar de profil, qui s'adresse à Nelly et sort du champ par la gauche tandis que la caméra panote légèrement sur Nelly et Fayza en plan américain. À l'arrière-plan, on aperçoit Omar sur scène, et la caméra continue son léger panoramique sur Seba qui arrive par l'escalier. La caméra revient sur les trois femmes en plan demi-rapproché. Début de l'échange, à l'initiative de Nelly et avec la question de Seba : « *Quel genre de chose ?* » [image 1]

La conversation se poursuit par une succession de plans rapprochés et de plans américains à tour de rôle sur les trois femmes, dont les répliques sont très brèves. La succession d'échanges se fait en 13 plans rapprochés de l'une ou l'autre des trois femmes et débouche sur le constat « *rien n'a changé* », « *Ça n'en vaut pas la peine, je t'assure* » [image 2]. Dans un plan américain contenant les trois femmes, Fayza reprend l'affirmation de Seba sur un ton indigné : « *Ah oui ? Ça n'en vaut pas la peine ?* ». Les plans rapprochés reprennent avec un affrontement entre Fayza et Seba en champ-contrechamp.

À la question de Seba « *Je devrais culpabiliser ?* » Fayza, dans l'escalier, en plan rapproché, et très légère contre-plongée :



1



2



« Tu sais pas pourquoi ? » – « Non » [image 3]. La réponse de Seba arrive avant son image dans le plan suivant, très bref (à noter que durant tous ces échanges, la parole est toujours légèrement en avance sur l'image du locuteur). Fayza reproche à Nelly sa liberté avec son fiancé et la mauvaise image que cela donne aux autres hommes. Seba et Nelly en **plan demi-rapproché** et **très légère contre-plongée**, écoutent la tête levée. Nelly : « Je mérite ce qui m'est arrivé ? ». Seba : « Non tu ne le mérites pas. » Elle s'avance vers Fayza, s'adressant d'abord à Nelly puis regardant Fayza : « C'est pas ta faute. C'est sa faute à elle (léger temps). À cause de ses idées rétrogrades. » [image 4] Fayza en **plan rapproché**, arrache le collier offert par Seba [image 5] et le lui jette : le geste est juste amorcé, et la caméra après un insert très bref sur son visage, le reprend au plan suivant dans la main de Seba, Nelly étant à l'arrière-plan et le bras de Fayza en amorce au premier plan. [image 6]



Il serait intéressant de faire discuter les élèves sur la rhétorique du discours de Fayza et sur la notion de culpabilité. On peut supposer que là encore Mohamed Diab introduit dans le dialogue

certaines des phrases qu'il a recueillies au cours de ses recherches auprès des femmes, puisque le point de vue qu'il adopte est résolument celui des trois personnages féminins du film.

LE STAND-UP DE NELLY

La séquence est composée ici aussi d'une alternance de **plans moyens** ou **demi-rapprochés** sur Nelly sur la scène et de plans de demi-ensemble sur la salle des spectateurs [image 7], avec quelques gros plans sur Omar [image 8].



Religion et statut des femmes dans les pays du Proche et du Moyen-Orient

Le droit de la famille des pays islamiques contient de nombreuses dispositions discriminatoires envers les femmes, car il se fonde sur une conception hiérarchique des rôles des hommes et des femmes. Si divers pays musulmans ont lancé des réformes durant le XX^e siècle, les milieux conservateurs s'y sont toutefois souvent opposés, y voyant une attaque contre le droit islamique et ses valeurs. Pour le réalisateur du film, le harcèlement sexuel n'a « rien à voir avec l'islam. » « La preuve ? Les deux autres pays où le harcèlement est devenu un fléau sont le Mexique et l'Inde. Le terreau, ce sont les conditions économiques. » Il affirme encore : « Je suis musulman, pratiquant et laïque. Je suis pour la liberté d'expression et l'égalité entre les hommes et les fem-

mes. À aucun moment le Coran ne dit qu'il faut traiter les femmes comme des êtres inférieurs. » « Tant que la pauvreté n'a pas disparu, il faut que les victimes osent porter plainte. C'est la solution de court terme pour faire reculer le harcèlement. » La mobilisation inlassable des féministes égyptiennes semblait avoir fait avancer la législation : en 2013, création d'unités de lutte contre la violence à l'égard des femmes dans les commissariats ; en 2014, modification du code pénal égyptien afin d'incriminer le harcèlement sexuel en Égypte ; en 2015, stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes lancée par le Conseil national de la femme (voitures réservées dans le métro ou lignes de bus spécifiques). Mais la

société évolue parfois moins vite que les lois. (Cf. contexte historique sur le procès d'Amal Fathy.)

Sur le site « Terriennes » – L'actualité de la condition des femmes dans le monde – de TV5 Monde, l'interview en 2019 d'une féministe égyptienne, Mozn Hassan, fondatrice de Nazra for Feminist Studies, est très éclairante : « Les refuges ne sont ni suffisants ni assez équipés pour prendre en charge les femmes victimes. Il n'y a toujours pas de loi pour protéger les survivantes et les témoins de violence sexuelle. Le système du patriarcat prive les femmes de leur libre arbitre et du choix de disposer de leur propre corps. »

Droit de la femme / Droits des femmes : législation et structures d'assistance

En 1910, lors d'une réunion de l'Internationale socialiste des femmes à Copenhague, Clara Zetkin, une militante socialiste et féministe allemande, est la première à avancer l'idée d'une journée consacrée aux droits des femmes. Mais c'est seulement en 1977 que l'ONU appelle tous les États membres à instaurer, le 8 mars, la « Journée internationale des femmes ».

En France, suite aux revendications du Mouvement de libération des femmes (MLF), François Mitterrand proclame en 1982 la Journée des femmes appelée aussi jusqu'il y a peu « des Droits de la femme » ; plus récemment, c'est la dénomination des « Droits des femmes » qui prévaut. Ce passage au pluriel est loin d'être anodin : la femme n'est plus considérée comme une entité un peu abstraite, idéalisée, mais comme un être humain ayant des droits, porteur de revendications concrètes, essentiellement liées à la notion d'égalité. Parmi

eux : l'éducation, l'exercice plein de la vie citoyenne (droit de vote, accès aux plus hautes responsabilités), l'égalité des salaires et l'autonomie financière, le droit à disposer de son corps (contra-

ception, IVG). L'accès à des structures d'aide juridique et sociale en cas de violences familiales est aujourd'hui essentiel mais souvent méconnu.

En Arabie saoudite, en décembre 2015, pour la première fois, les femmes peuvent se présenter comme candidates et voter lors des élections municipales.



© Ahmed Yosri/La Presse Canadienne

Jun 2014, au Caire, des égyptiennes manifestent contre le harcèlement et les violences sexuelles.



© Journal International TV5 Monde

Pistes pédagogiques

Le harcèlement et le viol sont des délits punis par le code pénal. Ils peuvent prendre plusieurs formes, touchent toutes les couches sociales, tous les milieux, tous les pays et toutes les cultures. Il est essentiel de faire comprendre aux élèves que ce n'est pas la conséquence d'une religion ou d'une situation économique particulière mais d'une mentalité masculine, d'un regard sur les femmes qui n'a pas lieu d'être : au Moyen-Orient (Oum Kalthoum et Fayrouz dans la chanson ou au cinéma) comme en Occident (Simone de Beauvoir, Simone Veil, Gisèle Halimi), des voix de femmes fortes se sont toujours élevées pour affirmer que les femmes sont des êtres humains comme les autres et méritent la même considération, le même respect. Les débats sur le film risquent d'être délicats à gérer si ces considérations ne sont pas clairement affirmées.

AVANT ET APRÈS LA PROJECTION

Le travail en CDI est plus que jamais indispensable pour ne pas rester sur le plan du ressenti et de l'émotion des spectateurs. Faire rechercher quelques dates et événements importants pour les droits des femmes, en France et ailleurs (obtention du droit de vote, du divorce, du droit à la contraception, à l'avortement, accession aux études, à l'emploi), **connaître les lois sur le harcèlement et le viol en France, s'informer sur les structures qui aident les femmes victimes à échapper à leurs agresseurs** (plan national, plan local) : le 3919, numéro d'appel créé par la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes) – la loi du 30 juillet 2020 pour renforcer les dispo-

sitifs existants – au plan local, les actions de La Maison de Simone à Pessac ou les ateliers thérapeutiques, escrime en réparation des violences sexuelles (ate33@stopauxviolences-sexuelles.fr).

Avec le professeur d'arts plastiques, **analyser l'affiche du film** peut créer chez les élèves un horizon d'attente. A noter que, dans sa simplicité, le titre original **678** semble signifier que cette ligne est suffisamment connue des autochtones pour qu'il soit inutile de préciser davantage.

APRÈS LA PROJECTION

Réfléchir à la posture adoptée par le réalisateur et commenter sa prise de position (notion de point de vue) : « Ma plus grande peur était d'écrire un film sur les femmes avec un regard d'homme. Je voulais que le film raconte plusieurs cas, venus de milieux sociologiques différents. S'il n'y avait eu que le personnage de Fayza, on m'aurait dit [que] le harcèlement ne concernait que les femmes des couches populaires [...], les religieux m'auraient [accusé de penser que] le port du voile entraîne le harcèlement... Pour minimiser les critiques, je devais élargir le cadre sociologique de l'histoire. »

Exercices d'écriture (portraits, suites à imaginer...) et sujets de débats en fonction du niveau et des intérêts de chaque classe : *Quelles attentes chez les filles et les garçons en ce qui concerne les comportements ?*

Des références pour aller plus loin



Bibliographie

· **Mona Eltahawy**, *Foulards et hymens, pourquoi le Moyen-Orient doit faire sa révolution sexuelle*. Éd Belfond, 2015. Elle-même emprisonnée, battue, sexuellement agressée sur la place Tahrir en 2011, l'Égyptienne Mona Eltahawy, journaliste pour les revues les plus prestigieuses, livre un essai coup-de-poing sur le calvaire vécu par les femmes au Moyen-Orient. Dans la lignée de la biographie de Malala Yousafai, l'état des lieux accablant de la misogynie pathologique d'un Moyen-Orient subjugué par les extrémismes. Un document choc, brillant et nécessaire.

· **Marie-France Hirigoyen**, *Le harcèlement moral, la violence perverse au quotidien*, Pocket, 2018. Marie-France Hirigoyen, psychiatre, psychanalyste et psychothérapeute s'intéresse à un sujet parfaitement inédit en France et pourtant répandu : la réalité et de la difficulté de subir cette forme de violence perverse qu'est le harcèlement moral. La violence peut s'exprimer sous cette forme insidieuse, des mots, des regards, des sous-entendus qui peuvent détruire quelqu'un aussi sûrement que des sévices physiques.

· **Camille Froidevaux-Metterie**, *La révolution du féminin*, Folio Essais, 2020.

· **Camille Froidevaux-Metterie**, *Un corps à soi*, Seuil, 2021.

À partir d'une relecture de Simone de Beauvoir, la philosophe propose de saisir le corps sous ses deux aspects : lieu de la domination masculine et vecteur d'une pleine épanouissement. Sa pensée progresse au fil d'une exploration de ces événements corporels qui scandent la vie des femmes, de l'enfance empêtrée à la ménopause invisibilisée, de la honte adolescente à la découverte de la jouissance, de l'épreuve du réel maternel aux ravages de la violence sexuelle.

Articles de périodiques

· **Christiane Passevant**, « Femmes, ce que dit vraiment le Coran », *Le Monde des Religions*, n° 25, septembre-octobre 2007, p. 30-31

· **Ariane Mathieu, Séverine Nikel**, entretien avec Hamit Bozarslan, « Des sociétés structurées par l'Islam ? », *Les collections de L'Histoire* n° 52, juillet-septembre 2011, p. 38-43.

Filmographie

· **La Révolution des femmes : un siècle de féminisme arabe** de Ferial Ben Mahmoud, France, 2015, 52 mn.

La représentation des femmes dans les cinématographies du Proche-Orient – Quelques films représentatifs récents :

Palestine : **Noces en Galilée** (Michel Khleifi, 1988), **La Belle promise** (Suha Araaf, 2015).

Liban : **Caramel** (Nadine Labaki, 2007), **Et maintenant on va où ?** (Nadine Labaki, 2011).

Iran : **Le Jour où je suis devenue femme** (Marzieh Meshkini, 2000), **Ten** (Abbas Kiarostami, 2002).

Israël : **Kadosh** (Amos Gitai, 1999), **Le Procès de Viviane Amsalem** (Shlomi et Ronit Elkabetz, 2014).

Arabie-Saoudite : **Wadjda** (Haifaa al-Mansour, 2012) premier film réalisé dans le pays et **The Perfect Candidate** (id, 2019) qui posent les premières pierres d'un cinéma national.

Afghanistan : **Parvana** (Nora Twomey, 2017) film d'animation réalisé par une femme, **Osama** (Siddiq Barmak, 2003). Deux films qui racontent le destin de deux petites filles obligées de se déguiser en garçon pour échapper aux talibans.

Ressources en ligne

· <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/dossiers/lutte-contre-les-violences/le-plan-national/> Le plan lancé le 9 juillet 2015 par Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des Droits des femmes, aux côtés de la RATP et de la SNCF, vise à faire reculer l'ensemble des manifestations de sexisme limitant les possibilités de présence ou de déplacement des femmes dans l'espace public. Ce plan se décline en 3 grandes priorités : prévenir, réagir et accompagner.

Le texte des douze mesures du plan peut être directement téléchargé sur le site : www.gouvernement.fr

· <https://information.tv5monde.com/terriennes/mozn-hassan-ou-le-combat-d-une-feministe-en-egypte-sous-la-gouvernance-de-abdel-fattah-al>

· <https://memoire2000.org/2013/02/12/dossier-pedagogique-du-film-les-femmes-du-bus-678-de-de-mohamed-diab>

Dossier pédagogique préparé par Joëlle Saunière, membre de Mémoire 2000, une association dont le rôle est de compléter et d'illustrer l'enseignement de l'histoire par la transmission de la mémoire.

· <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Pourquoi-la-revolution-egyptienne-a-t-elle-eu-lieu> Article de 2011, modifié en août 2021, par Tewfic Aclimandos, politologue et historien égyptien. Docteur d'État de l'IEP de Paris, il est au Collège de France depuis octobre 2009.

Ciné-Dossiers

Dans ce volume :

- **Le Procès du viol**
- **Gisèle Halimi, la cause des femmes**

Ciné-dossier rédigé par Michèle Hédin, membre du groupe pédagogique du festival, administratrice du festival et du cinéma Jean Eustache.